

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 05 JUIN 2026

N°042_2026

DATE DE LA CONVOCATION :

01/06/2026

DATE D’AFFICHAGE :

01/06/2026

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 9

Absent : 2

Ayant donné procuration : 4

OBJET : MOTION DE SOUTIEN AU RENFORCEMENT DE LA MEDICALISATION DES SECOURS DANS LE SECTEUR DU SUD-LUBERON

L’an **DEUX MILLE VINGT SIX** et le cinq, à sept heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LA BASTIDONNE s’est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, en session du mois de juin sous la présidence de **Monsieur Alain BEDOS**, 1^{er} adjoint, et la désignation de **Monsieur Edouard DILLIES** en qualité de secrétaire de séance.

Étaient présents : Mesdames, Messieurs, Dider AUCHOIX, Alain BEDOS, Laurie BESSON, Edouard DILLIES, Karim FERAH, Magali FERRAT, Stella REYNAUD, Marie-José RUIZ et Morgane VERBE

Absents ayant donné procuration : Madame Emma LEON donne pouvoir à Monsieur Alain BEDOS, Madame Marie-Lise LISI donne pouvoir à Madame Marie José RUIZ, Madame Julia RIGAMONTI donne pouvoir à Monsieur Karim FERAH, Monsieur Didier VILLEMUS donne pouvoir à Magali FERRAT ;

Absents : Monsieur Thierry DELESCLUSE, Monsieur Alexandre HAYEK

Exposé des motifs :

Considérant les difficultés récurrentes rencontrées sur le territoire du Sud-Luberon concernant la disponibilité des moyens médicalisés, notamment en raison de la forte sollicitation des équipes d’urgence sur les territoires voisins ;

Considérant que cette situation peut entraîner un allongement des délais d’intervention et complexifier la prise en charge rapide des victimes ;

Considérant les enjeux de sécurité, de proximité et d’égalité d’accès aux secours pour les habitants du Sud-Luberon, territoire rural, étendu et soumis à des contraintes opérationnelles spécifiques ;

Considérant la nécessité de garantir aux populations une réponse opérationnelle adaptée, rapide et efficace ;

Considérant l’intérêt que pourrait représenter l’affectation d’infirmier(e)s sapeurs-pompiers (ISP) au sein des Centres d’Intervention et de Secours du secteur, afin de renforcer la réponse de proximité et d’améliorer la para-médicalisation des interventions ;

Considérant que ce dispositif existe déjà dans plusieurs départements et constitue une réponse complémentaire pertinente dans un contexte national de tension sur les moyens médicaux d’urgence ;

La présente motion sera transmise à Monsieur le Préfet de Vaucluse, au Président du Conseil d’administration du SDIS 84, ainsi qu’au Directeur départemental du SDIS de Vaucluse.

Au vu de ce qui précède, oui l’exposé de Monsieur Alain BEDOS, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **A L’UNANIMITE**

▶ **Apporte** notre soutien à la réflexion engagée visant à renforcer les moyens de secours et de médicalisation dans le secteur du Sud-Luberon

▶ **Souligne** la nécessité d’une prise en compte particulière des spécificités et contraintes opérationnelles de notre territoire

▶ **Souhaite** que la possibilité d’un déploiement d’infirmier(e)s sapeurs-pompiers (ISP) au sein des centres d’intervention concernés puisse être étudiée dans le cadre des travaux et orientations du SDIS de Vaucluse

▶ **Demande** que les élus locaux soient pleinement associés aux réflexions engagées sur l’évolution de la couverture opérationnelle du territoire

Monsieur Le Président,
Alain BEDOS



Le Secrétaire de séance,
Edouard DILLIES



Fait à La Bastidonne,
Le 05 juin 2026

Edouard DILLIES 10/06/2026